

COMPÉTITIONS SUISSES DE NATATION ESPOIRS

KIDS LIGUE

RÈGLEMENT 3.4.1

ÉDITION 2025
VALABLE DÈS LE 01. SEPTEMBER 2025

Modifications

31 juillet 2019	La présente édition tient compte de toutes les modifications adoptées jusqu'au 31 juillet 2019
31 janvier 2022	Ajustements éditoriaux
01 septembre 2025	Révision totale; modifications conformément aux décisions de l'AS 2025

Terminologie

Les termes utilisés dans le présent règlement, tels que « direction sportive », « juge », « formation des juges », etc., se réfèrent exclusivement à la discipline de la natation et non aux autres disciplines de la FSSCH. Ils englobent les personnes de tous les genres.

En cas de divergences entre les versions allemande italien et française, la version allemande fait foi.

FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION

Directeur sportif de natation:

Beat Hugenschmidt

Chef «Juges»:

Boris Chiavi

Chef «Compétitions»:

Rolf Ingold

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



TABLE DES MATIÈRES

1.1. Buts et objectifs	3
1.2. Compétences	3
1.3. Principes de base	3
1.4. Conditions de participation	4
2. Compétitions de la Kids Ligue	4
2.1. Mode d'organisation	4
2.2. Traitement des données	4
2.3. Organisation	5

1.1. BUTS ET OBJECTIFS

1.2. COMPÉTENCES

L'assemblée sportive est responsable du règlement de la Kids Ligue. Le ressort compétent de la direction sportive natation est responsable de la mise en œuvre opérationnelle.

Les objectifs de la Kids Ligue (KL) sont les suivants :

- a. Proposer une compétition simple
- b. Proposer une compétition ludique qui favorise l'esprit d'équipe
- c. Créer une expérience positive pour les jeunes nageurs
- d. Être formatrice pour les jeunes nageurs
- e. Être une compétition de recrutement des nageurs pour tous les clubs
- f. Mettre en avant le travail du corps projectile, notamment dans les coulées
- g. Développer l'esprit de compétition et la joie de participer

Ce document est régi par le « règlement de compétition de natation » 3.1 ainsi que « les règles de World Aquatics pour les compétitions de natation » 7.3.1, les exceptions sont définies dans le présent document

1.3. PRINCIPES DE BASE

Il faut prendre en considération:

- a. qu'une organisation de KL (édition) ne dure qu'une demi-journée au maximum.
- b. une édition est divisée en disciplines de formation et en courses de compétition, les courses de compétition se déroulant selon les règles de World Aquatics pour les compétitions de natation, règl. 7.3.1, y compris le chronométrage.
- c. qu'il n'y ait pas de longues pauses entre les différentes épreuves. Les enfants de ce groupe d'âge n'ont besoin que de phases de récupération assez courtes, ils ne devraient donc pas trop attendre à la piscine et être disponibles sur appel.
- d. les enfants participants devraient si possible prendre part à toutes les épreuves et éditions.
- e. lors des-éditions de la KL, le port de Race Suits* n'est pas autorisé

**Les Race Suits sont des combinaisons de compétition spéciales, conçues pour maximiser la performance et la vitesse dans l'eau. Elles sont fabriquées dans des matériaux hydrodynamiques de pointe qui minimisent la résistance à l'eau et favorisent la compression musculaire afin de réduire la fatigue.*

- *Toutes les combinaisons avec des zones de compression ou des matériaux renforcés*
- *Des combinaisons avec des revêtements hydrofuges ou hydrophobes*
- *Des combinaisons de natation sans coutures ou soudées, conçues pour la compétition*

1.4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour pouvoir participer aux éditions de la KL, y compris la KL Team Cup, il faut être titulaire au moins d'un "droit de départ pour la Kids Ligue" (ou d'une licence annuelle valable de Swiss Aquatics. Celle-ci doit être demandée au préalable auprès de Swiss Aquatics par un club affilié.

Peuvent participer les enfants âgés de 10 ans et moins. La base de calcul pour l'appartenance à la catégorie d'âge (CA) correspond à la fin de la saison de compétition (31 août). Ainsi les enfants nageront les trois éditions et la Team Cup dans la même catégorie.

Exemple pour la saison 2025/2026 (01.09.2025 au 31.08.2026): tous les enfants nés en 2016 nagent dans la catégorie de 10 ans (J10).

La KL est organisée en trois catégories d'âge, filles et garçons séparés :

Catégorie	Filles	Garçons
J8	8 ans et plus jeunes	8 ans et plus jeunes
J9	9 ans	9 ans
J10	10 ans	10 ans

Les épreuves de relais sont libres en ce qui concerne l'âge et le genre et peuvent être définies par l'organisateur. La composition des relais entre plusieurs clubs devrait également être possible pour permettre aux enfants de petits clubs de participer à un relais

2. COMPÉTITIONS DE LA KIDS LIGUE

2.1. MODE D'ORGANISATION

Au cours d'une saison de compétition, trois éditions ont lieu aux périodes suivantes :

Edition 1 : octobre à décembre

Edition 2 : janvier à mars

Edition 3 : avril à mi-juin

2.2. TRAITEMENT DES DONNÉES

Le traitement des données et l'évaluation des résultats se font avec le programme « Meet Manager ».

Pour chaque édition, Swiss Aquatics met à disposition une compétition type configurée (MDB file) dans le «Meet Manager». Seules la date d'organisation et les données de l'organisation doivent encore y être ajoutées (liens pour l'édition 1 / l'édition 2 / l'édition 3 sur le site web)

<https://www.swiss-aquatics.ch/leistungssport/swimming/wettkampfbetrieb/>

2.3. ORGANISATION

Tout club de Swiss Aquatics peut organiser une édition de la KL. Au moins deux clubs doivent participer à la l'édition. Une édition de la KL peut également avoir lieu durant une unité d'entraînement. Il est aussi possible d'intégrer ces compétitions dans d'autres manifestations de natation (p.ex. durant la pause de midi d'une autre manifestation).

2.3.1. L'ORGANISATEUR

- a. fixe la date de l'édition correspondant à la période définie et le lieu d'organisation et publie ces données dans le calendrier de compétition de Swiss Aquatics (via «Meet Manager»).
- b. organise les médailles et les prix conformément aux directives dans l'annexe 3.4.1 – Kids Ligue.
- c. charge les résultats sur le calendrier de compétition de Swiss Aquatics à la fin de la compétition.
- d. envoie les résultats en format PDF ainsi que le rapport du juge arbitre directement à Swiss Aquatics.

2.3.2. CHRONOMÉTRAGE

Les épreuves d'une édition peuvent-être organisées avec un chronométrage manuel (Règl. 7.3.3). Des documents de fiches de temps peuvent être téléchargés depuis le site internet de Swiss Aquatics. L'utilisation d'un chronométrage automatique n'est pas nécessaire pour la KL. La compétition peut également avoir lieu dans un bassin non homologué.

2.3.3. PROCÉDURES D'INSCRIPTION À UNE ÉDITION DE LA KL

Les enfants doivent être inscrits par un club membre de Swiss Aquatics, mais ne sont pas obligés de s'entraîner dans un club.

2.3.4. FRAIS D'INSCRIPTIONS

Pour la participation à une édition de la KL, l'organisateur peut demander des frais d'inscription forfaitaires par enfant qui ne devraient pas être trop élevés (p.ex. CHF 20,-).